

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 139 (1994)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le désarmement ou comment faire du neuf avec du vieux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345400>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

commande; le calculateur, semblable à celui du système d'arme, réagit. Après l'enclenchement de l'appareil de pointage et/ou du radar de poursuite, le directeur de feu peut déclencher la mise à feu, un dispositif spécial décidant de la probabilité de toucher. L'ins-

tructeur peut simuler d'innombrables pannes ou défauts du système, afin de tester les réactions de l'élève.

Lors de l'introduction du système *Rapier* en 1984, quatre simulateurs d'engagement ont été acquis, qui

ont bénéficié d'un programme de modernisation en 1992 concernant surtout le radar de surveillance et de poursuite. Une autre série de modernisations est prévue pour 1998.

H.W./D.E.

## ***Le désarmement ou comment faire du neuf avec du vieux***

Dans l'indifférence quasi générale de l'opinion internationale, les Grecs renforcent leur armée de terre déjà puissante – elle compte 1900 chars de combat, soit un tiers de plus que l'armée française – en la dotant d'engins qui lui sont fournis presque gratuitement.

L'affaire mérite une explication: en signant le traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, les Etats concernés ne se sont pas tous engagés à réduire leurs armements classiques. Pour se limiter aux chars de combat et aux pays occidentaux, les Allemands en ont réduit le nombre de 7100 à 4200, les Américains de 4900 à 4000, les Néerlandais de 913 à 743. Fallait-il envoyer à la casse les chars surnuméraires? Sans doute, les plus vieux, mais les autres ont été cédés presque gratuitement à des pays amis dotés de matériels plus anciens et

non touchés par les restrictions quantitatives. (...)

Les Grecs ne procèdent pas autrement, ils voient simplement plus grand. Et la communauté internationale leur fournit des armes, alors que les tensions à propos de la République de Macédoine restent vives et qu'une intervention grecque n'est pas exclue. L'armée de terre hellénique a reçu 925 chars de combat d'occasion, des Pays-Bas 170 *Leopard-1*, des Etats-Unis 370 *M-60 A1*, d'Allemagne 310 *M-60 A3* et 75 *Leopard-1/5*, ainsi que 150 *M-113* américains et des *BMP-1* allemands de fabrication soviétique. A cette liste, il convient d'ajouter des obusiers *M-110* de 230 mm, des lance-fusées multiples et des missiles *SAM-8* ayant appartenu aux forces armées est-allemandes.

Les Grecs modernisent, en outre, leurs plus anciens matériels, leurs vieux chars de combat *M-48* qui vont

trouver une nouvelle jeunesse avec un viseur gyro-stabilisé, une caméra à imagerie thermique, un système de transmissions digitalisées. Ils prévoient d'en faire de même avec les *M-60*.

Le programme est possible grâce à des «kits» MOLF (Modular Laser Fire Control System) livrés par des industries allemandes avec, pour chef de file Atlas Elektronik. On comprend mal comment cela est compatible avec une législation extrêmement restrictive qui interdit de vendre des armements dans les zones de tensions. On se rappelle que le ministre de la Défense, Gerhard Stoltenberg, avait été contraint de démissionner en avril 1992 pour avoir outrepassé la décision du Parlement d'interrompre la livraison de chars *Leopard* à la Turquie.

D'après le *Bulletin de l'Association des amis du Musée des blindés de Saurmur*, juillet 1993.